

Utilisez les grilles suivantes pour faire les calculs nécessaires pour remplir votre formulaire YT428, *Impôt sur le revenu du Yukon*. Pour obtenir des précisions, lisez les pages 1 à 3 du cahier de formulaires.

Conservez ce document dans vos dossiers. **Ne le joignez pas** à la déclaration que vous nous enverrez.

Ligne 5816 – Montant pour une personne à charge admissible

Montant de base	7 611 00	1
Revenu net de la personne à charge selon la ligne 236 de sa déclaration	-	2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez « 0 »).	=	3
Inscrivez à la ligne 5816 du formulaire YT428 le montant le moins élevé : ligne 3 ou 6 919 \$	=	3

Ligne 5820 – Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base	9 308 00	1
Revenu net de la personne à charge selon la ligne 236 de sa déclaration	-	2
Ligne 1 moins ligne 2 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »; s'il dépasse 3 848 \$, inscrivez 3 848 \$)	=	3
Montant demandé à la ligne 5816 pour cette personne, s'il y a lieu	-	4
Montant auquel vous avez droit pour cette personne : ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	5

Inscrivez à la ligne 5820 du formulaire YT428 le total des montants auxquels vous avez droit pour **toutes** les personnes à votre charge.

Ligne 5840 – Montant pour aidants naturels

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base	16 989 00	1
Revenu net de la personne à charge selon la ligne 236 de sa déclaration	-	2
Ligne 1 moins ligne 2 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 »; s'il dépasse 3 848 \$, inscrivez 3 848 \$)	=	3
Montant demandé à la ligne 5816 pour cette personne, s'il y a lieu	-	4
Montant auquel vous avez droit pour cette personne : ligne 3 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	5

Inscrivez à la ligne 5840 du formulaire YT428 le total des montants auxquels vous avez droit pour **toutes** les personnes à votre charge.

Ligne 5844 – Montant pour personnes handicapées (lisez la ligne 5844 à la page 2 du cahier de formulaires)

(Supplément : calcul à faire si vous aviez **moins de 18 ans** le 31 décembre 2005)

Supplément maximal	3 848 00	1
Total des frais de garde d'enfants et de préposé aux soins déduits par toute personne à votre égard	-	2
Montant de base	2 254 00	3
Ligne 2 moins ligne 3 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	4
Ligne 1 moins ligne 4 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	5

Inscrivez à la ligne 5844 du formulaire YT428 **le total de 6 596 \$ et du montant de la ligne 5** (maximum 10 444 \$), **sauf** si vous remplissez cette grille de calcul uniquement pour pouvoir remplir la grille de la ligne 5848.

Grilles de calcul provinciales (suite)

Ligne 5848 – Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Montant de base	6 596	00	1
Si la personne à charge avait moins de 18 ans le 31 décembre 2005, inscrivez ici le montant de la ligne 5 de la grille de calcul de la ligne 5844 pour cette personne. Si elle avait 18 ans ou plus , inscrivez « 0 ».	+		2
Ligne 1 plus ligne 2	=		3
Total des montants auxquels a droit la personne à charge aux lignes 5804 à 5840 de son formulaire YT428	+		4
Ligne 3 plus ligne 4	=		5
Revenu imposable de la personne à charge selon la ligne 260 de sa déclaration	-		6
Montant auquel vous avez droit pour cette personne : ligne 5 moins ligne 6 (si négatif, inscrivez « 0 »)			
Inscrivez à la ligne 5848 de votre formulaire YT428 le montant le moins élevé : ligne 3 ou ligne 7	=		7

Inscrivez à la ligne 5848 le total des montants demandés pour **toutes** les personnes handicapées à votre charge.

Si, à la fin de l'année, vous et la personne à votre charge ne résidiez pas dans le même territoire ou la même province, des règles spéciales s'appliquent. Communiquez avec nous pour obtenir plus de précisions.

Ligne 5872 – Montant admissible des frais médicaux pour d'autres personnes à charge

Faites ce calcul pour chaque personne à charge.

Frais médicaux pour la personne à charge			1
Inscrivez le montant le moins élevé : 1 844 \$ ou 3 % de son revenu net selon la ligne 236 de sa déclaration	-		2
Ligne 1 moins ligne 2 (si négatif, inscrivez « 0 »; s'il dépasse 10 000 \$, inscrivez 10 000 \$)	=		3

Inscrivez à la ligne 5872 du formulaire YT428 le total des montants demandés pour **toutes** les personnes à votre charge.